

# Délégations

## Délégation aux questions de genre

La délégation a siégé à deux reprises. Durant l'année sous revue, la certification du label UND a notamment été reconduite. Ce label atteste de la compatibilité entre vie familiale et professionnelle et contribue à l'attractivité de l'environnement professionnel des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Le label a été attribué pour la première fois aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure fin 2018 et sera systématiquement réévalué dans le cadre d'une nouvelle procédure.

Le Conseil synodal a suivi la proposition de la délégation d'adopter le guide intitulé «Accueillir en mots et en images. La langue inclusive en Eglise» publié par l'EERS et d'abroger le guide des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

- *Ursula Marti (jusqu'en août), Renate Grunder (à partir de septembre), présidence Hanni Wyrtsch, administration Annette Geissbühler (à partir de septembre), Renate Grunder (jusqu'en août) Matthias Zeindler*

## Délégation Compte rendu et relations publiques

Conformément à la loi sur les Eglises nationales (LEgN), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les Eglises nationales reçoivent du canton une subvention annuelle destinée à financer les salaires des ecclésiastiques ainsi que des prestations d'intérêt général. Ces dernières comprennent notamment l'accompagnement spirituel, les activités culturelles, la formation d'adultes ainsi que les offres destinées aux enfants et aux jeunes, aux seniors, aux personnes précarisées ainsi qu'aux migrantes et migrants. Les subventions sont adoptées pour une période de six ans par le Grand Conseil sur la base des comptes rendus de l'Eglise

nationale concernant l'utilisation des ressources. Début 2021, le Conseil synodal a institué la délégation Compte rendu et relations publiques et l'a chargée d'élaborer le «Compte rendu sur les prestations d'intérêt général de l'Eglise réformée». La délégation a siégé à dix reprises en 2022. Elle avait la difficile tâche d'intégrer dans ce rapport des informations pertinentes sur les multiples engagements d'intérêt général de l'Eglise nationale, des paroisses et des entités régionales. Le compte rendu a été adopté le 15 décembre 2022 par le Conseil synodal.

- *Judith Pörksen Roder, présidence Prisca Lanfranchi (jusqu'au 31 mars) Jan Gnägi, administration (à partir du 1<sup>er</sup> juin) Ursula Marti Christoph Grupp Markus Dütschler Kurt Hofer Kirsten Kunkel Mathias Tanner Christian Tappenbeck Roger Wyss*

## Délégation Jura-CER

La Délégation Jura-CER examine lors de ses séances les points à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de la Conférence des Eglises réformées de Suisse romande (CER). Fondée après la Seconde Guerre mondiale, l'association CER a notamment pour but de diffuser la foi chrétienne réformée en Suisse romande. Ses tâches prioritaires recouvrent ainsi les domaines de l'édition (OPEC: Office protestant d'éditions chrétiennes), de la communication et des relations avec les médias (Médias-pro et Protestinfo) ainsi que de la formation au ministère pastoral et diaconal (opf: Office protestant de la formation). Conformément aux statuts de l'association, la délégation des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure n'est pas seulement constituée de membres du Conseil synodal, mais aussi

de membres du Conseil du Synode jurassien. Depuis le 29 mai 2021, le conseiller synodal Philippe Kneubühler est vice-président du bureau de l'Assemblée générale de la CER.

La communication de la CER a été un thème important en 2022. Une agence RP a procédé à une analyse détaillée de la communication de l'association. Celle-ci a permis de formuler les objectifs suivants: 1. L'organisation doit être conçue de manière à pouvoir maîtriser les défis qui se poseront à l'avenir dans les domaines de l'information, de la communication et de l'édition. 2. Les synergies doivent être mieux exploitées. Il convient notamment d'examiner la possibilité de regrouper les différentes unités organisationnelles dans un futur département «Information et communication».

Outre le traitement des dossiers de la CER, la délégation Jura-CER remplit également une fonction charnière entre l'arrondissement du Jura et l'Eglise réformée de la République et Canton du Jura. Dans ce contexte, elle a mené de précieuses discussions avec Cédric Némitz au sujet de l'avenir de la paroisse de Moutier. Cette dernière avait chargé Cédric Némitz de l'accompagner dans le processus de réorganisation lié au transfert de la commune de Moutier du canton de Berne à celui du Jura.

- *Philippe Kneubühler, présidence Andreas Mosimann, administration Ueli Burkhalter Judith Pörksen Roder Silvano Keller*

## Groupe de contact Soleure

La partie dite du «haut» du canton de Soleure (Synode d'arrondissement de Soleure) et l'Eglise réformée du canton de Berne entretiennent depuis des siècles un lien ecclésiastique, réglé déjà depuis 1539 par une convention entre les deux cantons. Le Groupe de